

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-51 du 10 février 2010 portant nomination au groupe de travail sur médicaments utilisés en homéopathie de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM1030087S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5212-60 et D. 5321-7 et suivants ;
Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination à la commission d'autorisation de mise sur le marché prévue à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique, auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;
Vu la décision DG n° 2000-034 en date du 20 avril 2000 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe de travail sur les médicaments utilisés en homéopathie,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du groupe de travail sur les médicaments utilisés en homéopathie, les personnalités dont les noms suivent :

M. BALANSARD (Guy).
M. BELOT (Jean-Paul).
M. BERGERON (Alain).
M. CACHET (Xavier).
M. DUBOST (Jean-Pierre).
Mme DUFAT-TRINH VAN (Thi Hanh).
M. ELIAS (Riad).
Mme FOURASTE (Isabelle).
M. LANGMAN (Gérard).
Mme LAURAIN-MATTAR (Dominique).
Mme MAISONNEUVE-DEGLANE (Martine).
Mme MARIOTTE (Anne-Marie).
M. MOULIS (Claude).
M. RODRIGUEZ (Fernand).
M. SOULIMANI (Rachid).

Article 2

Mme FOURASTE (Isabelle) est nommée présidente du groupe de travail.

Article 3

Le mandat des membres du groupe de travail prendra fin à la date d'échéance du mandat des membres de la commission d'autorisation de mise sur le marché.

Article 4

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 10 février 2010.

Pour le directeur général et par délégation :
L'adjointe au directeur général,
F. BARTOLI